

République du Tchad

Unité – Travail – Progrès

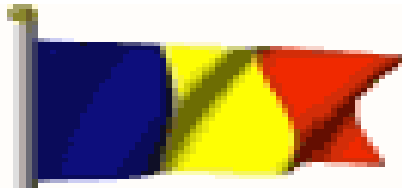


PRESENTATEUR S:

Mahamat Djimadingar/Ministere de l'environnement et des Ressources Halieutiques

Ahmat Abderahim Abbo/INSEED

Atelier sur les statistiques de l'environnement, Yaoundé du 5-9 décembre
2011



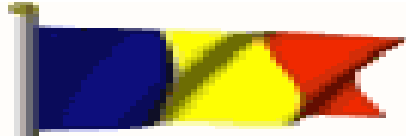
Aperçu général

- ▶ Etat de l'Afrique Centrale, le Tchad couvre une superficie de 1.284.000 km². la population est estimée à 11 175 915 habitants (RGPH2).

- ▶ Hydrographie

A l'instar des autres cours d'eau saisonniers et temporaires, les plus importants sont:

le fleuve Chari et le fleuve Logone qui alimentent le lac Tchad à partir de N'Djaména par le Système Chari-Logone. Depuis 40 ans, le lac Tchad a rétréci comme peau de chagrin. D'une surface avoisinant les 25 000 km² dans les années 60, il est passé à près de 3000 km².



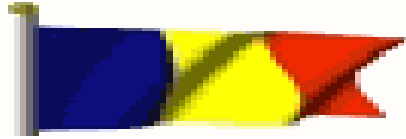
Caractéristiques climatiques du pays

- ▶ Le climat du Tchad est très varié, et du type saharien au nord et soudano-guinéen au sud, entre lesquels on distingue les types sahélo-saharien, sahéliens, soudano-sahélien et soudanien. Le régime du climat est du type tropical à deux saisons : Une saison de pluies et une saison sèche.
- ▶ Le climat se caractérise par des températures moyennes élevées et de fortes amplitudes thermiques, un régime de vent à dominance nord-est, une humidité relative moyenne faible et une évaporation élevée.



Suite Caractéristiques climatiques du pays

- ▶ **Les précipitations** sont marquées par une forte irrégularité dans leur répartition tant spatiale que temporelle. Du sud au nord, la durée de la saison des pluies diminue de façon considérable. Il en est de même pour les quantités de précipitations. En moyenne, de plus de 1 200 mm au sud, elles diminuent graduellement jusqu'à s'annuler à l'extrême nord du pays.
- ▶ **Le régime thermique** est marqué par une période relativement froide allant de décembre à février (11° à 22° C) et une période chaude. Le maximum moyen des températures est atteint en mars (35°–38°C) au sud, en avril (40°–41° C) au centre et mai–juin (42°–43° C) au nord. Quant au maximum absolu, il est de l'ordre de 46⁰–47⁰ C.



Les ressources naturelles

1.1 Les ressources en terre

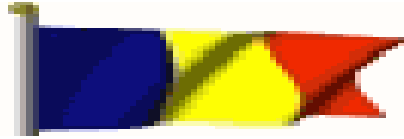
Malgré la dégradation, les potentialités agricoles du pays restent considérables:

39 millions d'hectares de terres cultivables, (soit 30 % du territoire),
dont :

19 millions d'ha de terres arables réparties en:

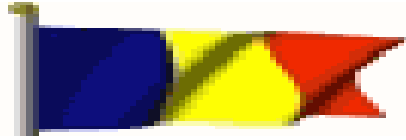
13, 3 millions d'ha défrichés propres à l'agriculture et 5.6 millions d'ha potentiellement irrigables, dont 335 000 ha facilement irrigués.

A noter un total de plus 20 000 ha actuellement irrigués



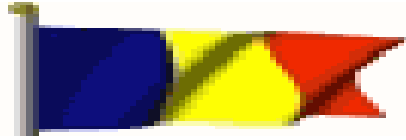
Suite Les ressources naturelles

- ▶ 1.2 Les ressources en eau
- ▶ Les ressources renouvelables en eaux souterraines sont de l'ordre de 19,2 milliards de m³/an.
- ▶ Les ressources exploitables sont évaluées entre 260 et 540 milliards de m³ (Profil Environnemental du Pays 2006).
- ▶ Cela devrait permettre d'augmenter le taux actuel de desserte en eau de 34 % en 2006 à 60 % en 2015, selon les orientations du Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA 2003) et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) auxquels le Tchad a souscrit.



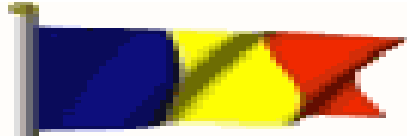
Les Ressources forestières

- ✓ La superficie des ressources forestières au Tchad n'est pas connue avec précision faute d'inventaire forestier national, seulement des estimations, ce qui constitue une carence importante. Les études réalisées en 1995 par la FAO avançaient un taux de dégradation de 0.6 % par an correspondant en moyenne à une perte des superficies forestières de presque 140 000 à 200 000 hectares. Le degré de la pauvreté prononcée des populations a conduit à pratiquer une agriculture et un élevage extensif et épuisants pour les sols et à prélever intensivement le bois pour la satisfaction des besoins énergétiques. des ménages tchadiens (98 %) utilisent la matière ligneuse comme source d'énergie.



Les statistiques sur les ressources forestières :

- ▶ Les formations forestières naturelles sont estimées à 21 058 103 hectares soit 16,4% de la superficie du pays et réparties comme suit :
 - ▶ – *forêts denses (îlots), forêts galeries* : 189 478 ha ;
 - ▶ – *forêts claires, savanes boisées* : 3 256 148 ha ;
 - ▶ – *formations arborées* : 8 460 058 ha ;
 - ▶ – *formations arbustives* : 9 152 416 ha
- ▶ La superficie totale des aires protégées est estimée à 22 374 708 hectares répartie comme suit :
 - ▶ – *Dix (10) Forêts classées* : 753 260 ha, soit 3% des aires protégées ;
 - ▶ – *Deux (3) Parcs nationaux* : 487 420 ha, soit 2% ;
 - ▶ – *Sept (7) Réserves de faunes* : 11 079 300 ha, soit 49% ;




Suite Les statistiques sur les ressources forestières

- ▶ – *Treize (13) Domaines de chasse : (Klamadji Ko 2007);*
- ▶ – *Une (1) Réserve de biosphère : le Lac fi tri : 195 000 ha*
 - *3518 espèces de plantes supérieures ont été dénombrées.*
 - *les périmètres de reboisement sont estimés à plus de 15 300 ha .*
- ▶ **Autres ressources forestières:**
- ▶ Les gommiers (acacia Sénégal et acacia Seyal) et le Karité, un projet d'inventaire de ces ressources et en cours.



ENGAGEMENT DU PAYS PAR RAPPORT AUX CONVENTIONS

- ▶ Cette situation a été aggravée par les mouvements de population, consécutifs aux conflits politico-militaires, vers la partie sahélienne du pays affectée par la sécheresse. Il en découle une surexploitation de formations végétales déjà dégradées, une perte de la biodiversité ainsi que les effets du changement climatique.
 - ▶ Afin de relever ces défis environnementaux, le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires ont élaboré des documents stratégiques notamment la SNRP, la SENAREC, le PNAE, le SNDS le PIDR etc.
 - ▶ Par ailleurs, le Tchad, à l'instar des autres pays, a signé et ratifié un certain nombre des conventions parmi lesquelles on peut citer la Convention des Nations Unies sur la Diversité biologique (CBD), la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CCD) et la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). L'Agenda 21 a recommandé l'adoption des principes de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour un Développement Durable.
- 

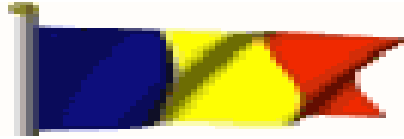
Contraintes

- ▶ Malgré les efforts déployés, la dégradation de l'environnement ne cesse de prendre de l'ampleur pour plusieurs raisons :
- ▶ les actions de préservation et de protection de l'environnement impliquant nécessairement la prise de conscience et l'adhésion de la population ne sont pas encore effectives ;
- ▶ le non respect des règles traditionnelles d'accès aux ressources naturelles ;
- ▶ la tendance actuelle à la sédentarisation des éleveurs transhumants, le non respect des couloirs de transhumance et des zones de parcours sont des facteurs qui contribuent à la dégradation des ressources naturelles.
- ▶ l'insuffisance sur le terrain des agents du Ministère en charge de l'environnement en quantité qu'en qualité ;

Suite Contraintes

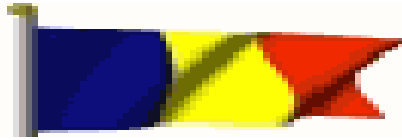


- ▶ l'insuffisance d'un programme de renforcement des capacités institutionnelles et des agents ;
- ▶ la faible contribution dans la protection de l'environnement des services relevant d'autres ministères du secteur rural dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution des projets intégrés ou spécifiques à cause du manque de collaboration et de concertation réelles entre les ministères concernés ;
- ▶ l'instabilité administrative interne avec de fréquents changements de responsables au niveau du Ministère en charge de l'environnement et de ses services techniques depuis quelques années n'a pas permis d'avoir une maîtrise de grands dossiers et des programmes, du suivi et l'exécution des projets ;
- ▶ la faiblesse du mécanisme de coordination des activités des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des associations de la société civile impliquées dans la protection de l'environnement ;



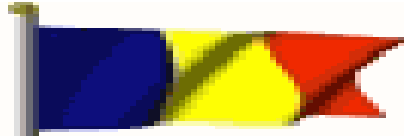
Suite Contraintes

- ▶ les ressources financières mobilisées auprès des partenaires à travers les projets et programmes de développement jusqu'à ce jour dans le cadre de l'environnement n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés pour : i) les conditions de mobilisation de ces ressources sont difficiles, réduisant ainsi le taux d'absorption des fonds ; ii) une mauvaise gestion des ressources, l'enveloppe budgétaire consacrée sont petites par rapport aux travaux à réaliser.
- ▶ l'absence d'un inventaire pour déterminer avec précision les potentialités en terme de ressources naturelles existantes (sols, eaux, forêts, ressources halieutiques et fauniques) ;



Suite Contraintes

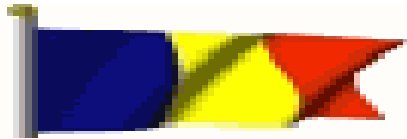
- ▶ la présence du socle dans le quart de la superficie nationale constitue une contrainte majeure pour l'exploitation des eaux souterraines ;
- ▶ la faible subvention accordée au gaz butane comme énergie de substitution au bois énergie ;
- ▶ la faible valorisation des sources d'énergie alternatives : énergie solaire, énergie éolienne ;
- ▶ le braconnage excessif, l'utilisation des explosifs et des filets à maille prohibés ;
- ▶ le retard dans l'exécution du budget ordinaire de l'Etat ;
- ▶ l'insuffisance du personnel qualifié à tous les niveaux ;



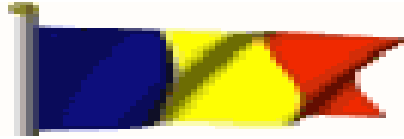
Statistiques de l'environnement

- ▶ Du fait de la situation de guerre et des troubles politiques que le pays a connus depuis l'indépendance, l'appareil statistique de l'Etat, tout comme l'ensemble des services de l'administration, a été durement éprouvé.
- ▶ Les statistiques de l'environnement constituent un outil de planification et d'aide à la gestion de l'environnement ; elles permettent d'attirer l'attention sur les problèmes environnementaux et d'inciter à la prise de mesures pour rectifier leurs effets.
- ▶ Il faut des données statistiques fiables pour pouvoir envisager des actions pouvant contribuer à la protection de l'environnement.

Statistiques de l'environnement

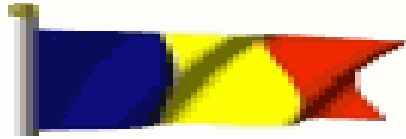


- ▶ Les statistiques dans ce domaine, ne sont pas produites régulièrement au Tchad, car cela nécessite un appui scientifique et des moyens adéquats afin de permettre sa production. Les données qui existent sont pour la plupart réalisées grâce aux appuis des partenaires au développement. Nous espérons qu'avec l'adoption du Système National des Stratégie de la Statistique (SNDS), le Ministère en charge de l'environnement et l'Institut National de la Statistiques des Etudes Economiques et Démographiques (INSED) mettront en place des moyens nécessaires afin de mettre à la disposition des décideurs des données fiables sur l'environnement.



CONCLUSION

- ▶ faire le plaidoyer auprès des Hautes Autorités, des partenaires techniques, etc. sur l'importance de la statistique de l'environnement et le financement des activités qui seront retenues dans le cadre des OMD et du SNDS.
- ▶ Organiser des rencontres de sensibilisation et de concertation avec les services sectoriels pour permettre de promouvoir la culture statistique.
- ▶ organiser des séminaires avec les producteurs et les utilisateurs pour débattre et échanger sur les grandes questions de la statistique sur l'environnement.



Je vous remercie